

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Presseförderung, Medienkonsum
Akteure	Pult, Jon (sp/ps, GR) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Presseförderung, Medienkonsum, 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Medien	1
Presse	1

Abkürzungsverzeichnis

SDA Schweizerische Depeschagentur AG
UdSSR Sowjetunion

ATS Agence Télégraphique Suisse SA
URSS Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Medien

Presse

POSTULAT
DATUM: 17.06.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Préoccupé par la situation des **agences de presse**, le conseiller national Jon Pult (ps, GR) a déposé un **postulat chargeant le Conseil fédéral de présenter divers scénarios de soutien**. Il s'agissait selon lui de garantir la stabilité d'infrastructures médiatiques telles que l'ATS, vitales pour le monde médiatique dans un pays comme la Suisse. Cet objet a été combattu par Andreas Glarner (udc, AG), qui mettait en avant l'importance de l'indépendance des médias vis-à-vis de l'État. Dans son discours devant ses collègues de la chambre des cantons, l'argovien refusait catégoriquement tout soutien de la Confédération à une agence de presse, comparant cette possibilité à l'époque soviétique, quand la Tass, l'agence télégraphique de l'URSS, était la seule source d'information pour les médias étrangers. Son intervention forçait la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga à rappeler le rôle des agences de presse à la tribune. Elle soulignait leur importance particulière pour les journaux régionaux, qui ne peuvent pas se permettre financièrement de suivre les événements suisses et mondiaux sans ces agences. Au nom du Conseil fédéral, elle recommandait ainsi l'adoption du postulat. Celui-ci a été approuvé par 122 voix contre 61 et 8 abstentions.¹

1) BO CN, 2021, p. 1428